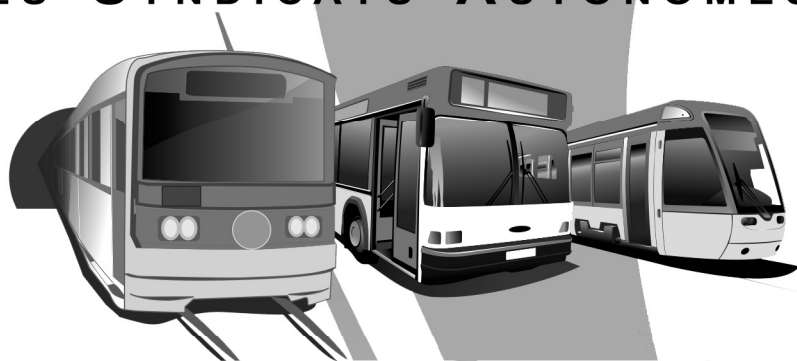


UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES



Pôle **sem / cml / scc**
Le journal des agents de SEM

ACCORD CADRE B1

LES AGENTS B1 INQUIETS ? L'UNSA RATP DEMANDE L'ORGANISATION D'UN RÉFÉRENDUM

**Des syndicats qui se cachent pour....
Une Direction qui rigole...
Mais ce sont les agents qui sont piégés !**

Incroyable mais vrai... mais comment taire ce qui se passe sous nos yeux et bientôt dans notre porte-monnaie ?

Avec le nouveau plan d'entreprise défis 2025 initié par la PDG fraîchement arrivée, la part belle est dédiée aux nouvelles technologies, le numérique ou le digital.

La tablette, le e-PV, deux signaux de cette transformation technologique pour les agents sans aucune contrepartie jusqu'à maintenant pour accompagner les agents.

Devant ce constat, l'**UNSA RATP** avait interpellé la Direction sur la nécessité de sortir du protocole Métroservice et NSG afin de prendre en compte toutes ces évolutions technologiques actuelles et futures dans le déroulement de carrière des agents et leur rémunération.

La Direction a répondu favorablement en engageant des discussions avec les syndicats représentatifs à SEM pour la mise en place d'un nouveau protocole métier. Un an d'échanges, et entre temps la loi est venue modifier les conditions de validation d'un protocole passant de 30% de représentativités à 50%.

De même, une nouvelle patronne, l'annonce d'un nouveau directeur, tout s'est accéléré d'un coup !

unsa-ratp.org



Il était pour l'UNSA RATP nullement envisageable de s'engager sur un protocole métier sans avoir la possibilité d'en sortir alors que les technologies continueraient à évoluer.

La Direction informée de la position **UNSA RATP**, elle décide de retirer son projet de protocole métier dans l'immédiat en soumettant à négociations un accord cadre qui viendrait poser les fondamentaux de l'activité en stations et gares, dresser un catalogue d'objectifs pour un protocole métier à venir avec de réelles garanties (*volet social par exemple*).

Faisant suite à une journée intense de négociations sur l'accord cadre, plusieurs syndicats (SUD, CGT) viennent d'annoncer qu'ils ne signeraient pas cet accord cadre et préféreraient laisser la Direction décidée seule.

➔ QUELLES CONSÉQUENCES ?

La Direction se dirigerait vers un relevé de décisions et c'est à ce moment que commenceront les dangers dans un futur protocole métier qui devrait être discuté après les élections professionnelles de fin d'année.

➔ QUELS DANGERS SANS UN ACCORD CADRE ?

- 1- extinction de la PQS sous sa forme actuelle
- 2- mise en place à marche forcée d'expérimentations sans discussions avec les O.S
- 3- finie la garantie d'un volet social digne de ce nom
- 4- pas de deuxième partie de carrière avec les niveaux 14 et 15
- 5- équipes mobiles/MDT passant à un minimum de 2 agents
- 6- stations et gares qui continueront à être N.A, sans personne
- 7- pas d'assistants maîtrise en déroulement de carrière
- 8- pas de contreparties financières pour la participation des agents à la vulgarisation du numérique-digital
- 9- risques de modifications des horaires en stations et gares. Etc....

« *Le droit de tout casser est interdit !* »

Pour l'**UNSA RATP**, si l'accord cadre s'avère minoritaire avec moins de 50% des suffrages des organisations syndicales pour être validé, il doit être soumis à l'approbation des agents B1 comme le dit la Loi.

Il faut un référendum auprès de l'ensemble des agents B1 qui devra être organisé par l'employeur dans les 2 mois qui suivent l'expiration du délai de réflexion de 8 jours.

**POUR UN SYNDICALISME EN POSITIF
J'ADHÈRE À L'UNSA RATP**

unsa-ratp.org

